



QUEL RAPPORT ENTRE LES OBJETS CONNECTÉS ET LE RGPD ?

Définition

Les objets connectés aussi appelés « Internet of Thing ». Les objets connectés captent, stockent, traitent et transmettent des données. Ils sont autonomes, et peuvent recevoir et envoyer des instructions connectées à un réseau d'information. On distingue différents types d'objets, ils peuvent être mettables, mobiles, domestiques.

Comment fonctionnent-ils ?

Les objets connectés parviennent à communiquer entre eux grâce à Internet et au réseau. Nous pouvons donc dire qu'ils sont à la fois collecteurs mais aussi consommateurs, de ces données.

De quel type de donnée sont-ils les consommateurs ?

Les objets connectés, grâce à leur polyvalence et leur diversité, collectent et consomment tous types de données, et particulièrement les données personnelles, qu'ils récupèrent en masse. C'est pourquoi il est important de se questionner sur l'utilisation de nos données, sur leur exploitation et de leur manipulation.

Qu'est-ce que le RGPD ?

En langage plus barbare, il s'agit du Règlement général sur la protection des données. Ce règlement est tout nouveau et devrait rentrer en vigueur le 25 mai 2018, ce qui laisse le temps de se préparer. Les entreprises vont devoir faire leur nécessaire afin de protéger leurs données et de ce leurs clients. Les particuliers, eux, vont devoir limiter la propagation de leurs données personnelles, et se questionner sur leur utilisation.

Le RGPD impose une nouvelle notion qui est la notion de « Privacy by design », qui oblige les concepteurs à considérer le respect et la protection de la vie privée d'autrui.

le RGPD introduit notamment un droit de rectification et de suppression, c'est à dire que les clients peuvent imposer aux entreprises de supprimer leur donner, et ils doivent avoir le choix de l'enregistrement de leurs données.

Qu'est-ce qui est important de savoir concernant les objets connectés et le

Auparavant, on retrouvait un problème majeur concernant les objets connectés, il s'agissait du piratage de données. Aujourd'hui, il est question de mettre en place des stratégies afin de protéger la confidentialité de nos données.

La RGPD sera donc un problème majeur pour les entreprises, qui auparavant récupérer et capturer d'important volume de données concernant leurs clients. Ces dernières, à partir du moment où elles se trouvent entre les mains du clients, deviennent des données potentiellement personnelles.

Pour conclure

Les contraintes sont nombreuses. Ce règlement impose aux entreprises et aux fabricants d'objets connectés d'être transparent. Les données apparaissent aujourd'hui comme des informations strictes et personnelles, dont la sécurité est plus importante que jamais.